

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique sur le projet du Parc de la Grande Contrée (51120 Charleville)

**De :** >

**Date :** 24/11/2023 à 20:03

**Pour :** ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Madame la Commissaire-Enquêtrice,

J'apprends par des amies qui habitent rue du bout de la ville à Charleville, chez qui je réside très souvent, que vous enquêtez sur un projet de construction d'un parc d'éoliennes à proximité de leur maison.

Par la présente, je voudrais vous indiquer que je suis très défavorable à ce projet pour de nombreuses raisons.

D'abord, le village de Charleville est quasiment cerné de tous côtés par des éoliennes. Je trouve que leur concentration et leur nombre élevé dénature déjà le paysage de champs et de bois. Autoriser la construction d'une nouvelle série de mats et de pales ne ferait qu'enlaidir encore plus l'environnement.

Par ailleurs, j'estime que des objets de plus de 100 m de hauteur - l'équivalent d'une tour de 40 étages - à moins de 700 m des habitations constituent une véritable nuisance pour les riverains, non seulement visuelle mais aussi en raison de leur balisage lumineux dont l'effet est comparable à un stroboscope.

Qui plus est, la rotation des pales provoque un flux d'air bruyant.

Il est à noter aussi que la réflexion et la diffraction des ondes électromagnétiques sur les pales des éoliennes peut générer une perturbation des ondes hertziennes dans le voisinage, rendant la réception de la radio, de la télévision et des téléphones mobiles problématique.

Enlaidissement de l'environnement, nuisances visuelles et sonores, perturbations électromagnétiques sont autant de raisons pour lesquelles je vous invite à donner un avis défavorable à ce projet.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame la Commissaire-Enquêtrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

--